

Albanie

Comité de la Croix-Rouge albanaise

Le Comité de la Croix-Rouge albanaise a été composé comme suit :

D^r Ymer Dishnica, *président d'honneur* ; M. Qamil Cela, *président* ; D^r Elmas Konjari, *vice-président* ; M. Skender Hajro, *secrétaire général* ; M. Abas Shehu, *secrétaire général adjoint* ; Lt. colonel Tuk Jakova, M^{me} Nexhmije Hoxha, M. Fadil Pacrami, D^r Sherif Klosi, D^r Thoma Harito, M. Liman Kaba, M. Muhamer Spahiu, *membres*.

Danemark

Comité de la Croix-Rouge danoise

Par lettre datée du 13 mai, la Croix-Rouge danoise a porté à la connaissance du Comité international la nomination de Monsieur Kai Hammerich, ancien directeur de la Croix-Rouge danoise, aux hautes fonctions de président de cette Société nationale.

Le D^r Poul Guildal a été élu premier vice-président et M. Terp-Lassen, ingénieur, second vice-président.

Monsieur Kai Simonsen assumera les fonctions de secrétaire général.

Le Comité international a assuré le nouveau Comité de son concours dans l'accomplissement de sa tâche, et a formulé des vœux pour la Croix-Rouge danoise.

Espagne

Revue de la Croix-Rouge espagnole

Le numéro d'avril 1946 de la « Cruz Roja Española » contient un intéressant article de M. Félix Bastarreche, président du Conseil provincial de Pontevedra, dans lequel l'auteur estime qu'il faudrait à tout prix que fussent humanisés les moyens d'attaque ou de défense pour le cas où, par malheur, de nouveaux conflits éclateraient.

C'est là aussi, parmi d'autres, une des raisons pour que demeure indispensable l'existence de la Croix-Rouge. « Il est urgent,

déclare M. Bastarreche, de former une vraie conscience humaine et de n'utiliser que des procédés qui conduisent à la victoire en sauvegardant le mieux la condition de l'homme. Ce travail, que la Croix-Rouge ne cesse d'accomplir depuis sa fondation, s'impose avec toujours plus de force. »

Après avoir indiqué qu'il est nécessaire d'introduire dans les accords internationaux les préceptes humanitaires, l'auteur suggère, afin que soit entendue la voix de ceux — hommes ou institutions — qui tiennent à lutter contre l'égoïsme et pour panser [les plaies causées par la guerre, « que cette voix soit entendue partout où quelques délégués de diverses nations se réunissent pour parler de la guerre, de la paix, de responsabilités et de sanctions ».

« L'esprit religieux contient parfaitement cet idéal, mais les croyances religieuses des nations ne sont pas toutes semblables... La Croix-Rouge est universelle ; c'est une institution internationale, reconnue par tous les pays et elle devrait avoir une place, avec une voix et un vote, dans les assemblées qui se réunissent pour discuter de la guerre, pour la prévenir ou l'éviter, et pour sanctionner les résultats au moment où la paix est signée. »

France

La Légion d'Honneur et la croix de guerre sont décernées à la Croix-Rouge française

La remise de la Légion d'Honneur et de la croix de guerre avec palme à la Croix-Rouge française a donné lieu à une importante manifestation qui s'est déroulée le 21 mai sur la place de l'Etoile, à Paris. De nombreuses personnalités civiles et militaires entouraient le médecin général Sicé et le professeur Bonnet, président et directeur général de la Croix-Rouge française.

Le général Juin a passé en revue les formations de la Croix-Rouge et après avoir lu le texte de la magnifique citation décernée à cette Société nationale, il a épinglé la croix de la Légion d'Honneur et la croix de guerre sur son drapeau.